



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Évaluation du *cluster*
« Psychologie, Logopédie, Éducation »
2015-2016

RAPPORT D'ÉVALUATION

**Centre d'enseignement supérieur, de promotion et de formation continuée en Brabant
Wallon (CPF) et Institut provincial d'enseignement de promotion sociale et de
formation continuée (IPFC)**

**Bachelier en Éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif (en
codiplomation)**

Comité des experts :

M^{me} Laurence PINSON, présidente

M^{me} Bernadette CHARLIER, M. Cathal DE PAOR, M. Pol DURAY, M. Pierre MENGAL,

M^{me} Sophie MERCIER et M. Thomas DE SANTIS, experts.

17 juin 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ « Psychologie, Logopédie, Éducation ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 1, 2 et 3 février 2016 au Centre d'enseignement supérieur, de promotion et de formation continuée en Brabant Wallon (CPF) pour évaluer les programmes de bachelier Conseiller Conjugal et familial et de bachelier en Éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif – ce dernier bachelier étant organisé en codiplomation avec l'Institut provincial d'enseignement de promotion sociale et de formation continuée (IPFC). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts pour le bachelier en Éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif, après la lecture du dossier d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération des coordinations qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, administratif et technique des deux établissements, les étudiants et anciens étudiants et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de l'ensemble de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec 36 membres du personnel, 21 étudiants, 20 anciens étudiants, huit représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES³ en cinq critères, sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

PRÉSENTATION DES ÉTABLISSEMENTS ET DE LA CODIPLOMATION

Le Centre d'enseignement supérieur, de promotion et de formation continuée en Brabant Wallon (CPF) est un établissement de l'enseignement supérieur libre de promotion sociale. Son statut est celui d'une association sans but lucratif et son siège est situé à Louvain-la-Neuve. Les membres du conseil d'administration sont des représentants de l'UCL, de l'enseignement catholique et des milieux socio-économiques du Brabant wallon. L'association est membre du SeGEC (secrétariat général de l'enseignement catholique). Créé en 1994, le CPF organise des formations de niveau 5 et 6, dans le secteur pédagogique et social et celui de l'entreprise.

L'institut provincial de formation continuée (IPFC) est un établissement d'enseignement de la province du Brabant wallon. Il appartient à l'enseignement officiel subventionné non confessionnel et subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il dispense majoritairement des formations dans le secondaire et un certain nombre est dispensé en collaboration avec d'autres établissements.

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 2 mars 2016).

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2016).

Le CPFB et l'IPFC organisent, en codiplomation, le bachelier en Éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif, depuis 2010. La première cohorte de diplômés est donc sortie en 2014. La formation est dispensée sur deux lieux, à Louvain-la-Neuve et à Nivelles, en alternance sur des périodes de six mois.

En 2013-2014, les étudiants du bachelier en Éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif des CPFB-IPFC représentaient 7 % du nombre d'étudiants inscrits dans ce bachelier, tous établissements d'enseignement de promotion sociale confondus⁴.

⁴ Source : collecte de données menée par l'ETNIC et l'AEQES (année statistique 2013-2014).

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 Tout d'abord, il est important et nécessaire de poser les conditions dans lesquelles ce bachelier a été créé et en tout premier lieu, rappeler qu'il est issu de deux réseaux et philosophies différents, ce qui constitue en soi une originalité. Par ailleurs, la création s'est accompagnée d'une logique de non concurrence avec les établissements de Charleroi et de Namur pour en priorité inscrire des étudiants issus du Brabant Wallon. Enfin, dans une dynamique d'ascenseur social et de seconde chance pour un public d'adultes, la formation est ouverte aux étudiants âgés de 21 ans *a minima*, une majorité des inscrits sont en emploi. À l'issue de la première série de diplômés en 2014, le comité des experts a constaté le travail considérable de coordination qui s'est opéré entre les deux établissements pour mettre en place la codiplomation. Les règles de fonctionnement et les décisions sont prises dans une dynamique de co-gouvernance. Il reste encore à développer une culture pédagogique commune, en se basant sur la richesse de chacun, et construire une identité commune.
- 2 Des délégués de classe sont prévus pour chaque niveau de formation et la gouvernance du bachelier a la volonté d'intégrer les étudiants dans les questions liées à l'enseignement. Le comité des experts ne peut qu'encourager l'établissement à poursuivre l'intégration de la représentation des étudiants.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 3 La démarche qualité est installée, réfléchie et mobilise des outils, associant l'ensemble des parties prenantes. Elle a été un élément facilitant et de réussite pour la mise en place de la codiplomation de par la formalisation qu'elle induit. Par ailleurs, elle participe du déploiement du projet éducatif « former les étudiants comme acteur social, partie prenante de leur environnement ». Il est donc essentiel de pérenniser et systématiser la démarche entreprise.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 4 Une série d'éléments ont été mis en place pour réviser le programme, à l'occasion de la présente démarche qualité menée. Le comité des experts invite les équipes à réutiliser et pérenniser les moyens investis et souligne le travail de qualité mené. À ce titre, la pratique de l'évaluation des enseignements pourrait être davantage développée. Aujourd'hui elle est conçue pour se réaliser tous les trois ans et lors de l'arrivée d'un nouvel enseignant.

[Information et communication interne]

- 5 Depuis la création de la formation, des réunions régulières ont lieu entre les directions et entre les coordinatrices. Des temps d'échanges sont organisés avec les directions et les enseignants lors du passage des étudiants sur l'autre site, tous les six mois. Le manque d'informations claires relatifs au processus administratifs a été résolu. Le comité des experts souligne les efforts et l'investissement des équipes et les encourage à poursuivre dans la clarification des informations données aux étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 1 Poursuivre le travail fortement engagé de coordination en se focalisant notamment sur le volet pédagogique.
- 2 Poursuivre l'intégration de la représentation des étudiants tant au niveau du programme que de l'institution.
- 3 Poursuivre les efforts investis dans la démarche qualité et ce, dans une même dynamique d'amélioration.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 La pertinence du programme s'apprécie à travers la prise en compte des besoins des parties prenantes. Ainsi et même si la formation est de création récente, les contributions des étudiants sont prises en compte. La démarche d'autoévaluation a d'ailleurs été un moment important d'association. Dans la continuité, l'équipe de direction envisage de solliciter de façon durable les étudiants via les commissions de suivi des programmes.

Les professionnels ont fait connaître leur souhait d'être plus associés au contenu du programme et ce, au-delà de la question des stages. Des réflexions sont en cours pour favoriser la connaissance mutuelle des métiers et attentes de chaque partie, des actions ont déjà été engagées en 2014, sous la forme d'une « pièce de théâtre action ».

Le comité des experts encourage fortement l'équipe enseignante à poursuivre dans cette direction.

- 2 Tout en tenant compte de la spécificité de l'enseignement de promotion sociale qui n'a pas dans sa mission de faire de la recherche, ce volet mériterait d'être développé. Cela pourrait s'effectuer par une mise en valeur des recherches réalisées par les enseignants ou par des travaux de documentation sur les pratiques des éducateurs.

En la matière, diverses voies sont possibles et à explorer comme le développement de partenariats avec les secteurs professionnels et universitaires.

[Information et communication externe]

- 3 Des séances d'information sont réalisées à destination des futurs étudiants sur le contenu de la formation et les débouchés. Ainsi, les deux institutions participent ensemble aux journées de l'orientation qui sont organisées à Court-Saint-Etienne. Mais plus spécifiquement, le comité des experts invite l'équipe enseignante et la direction à développer la communication vers le monde professionnel pour mieux faire connaître la spécificité du bachelier.

Par ailleurs, le comité des experts s'interroge sur les possibilités de recrutement d'étudiants potentiels hors Brabant wallon.

- 4 La formation étant de création récente, il serait particulièrement opportun d'installer dès à présent, un réseau des anciens étudiants pour d'une part, suivre leur insertion professionnelle et d'autre part, bénéficier de leur expérience au profit des étudiants en formation.

RECOMMANDATIONS

- 1 Poursuivre l'intégration des étudiants dans les instances de suivi du programme.
- 2 Développer la connaissance réciproque des métiers des enseignants et des professionnels et la valorisation du bachelier à destination de ces derniers.
- 3 Développer le lien enseignement-recherche.
- 4 Créer un réseau des anciens étudiants.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Un des facteurs majeurs de réussite d'une codiplomation est la manière dont elle est conçue, à savoir qu'elle ne soit pas une simple juxtaposition de deux pratiques institutionnelles mais bien une collaboration effective. Dans tous les outils mis en place, le comité des experts a pu constater que ce bachelier se construit et développe dans une logique de collaboration. Les éléments ci-dessous mentionnés viennent le confirmer, mais il faut aussi souligner qu'au cours de la démarche d'autoévaluation un groupe de travail a été mis en place pour favoriser les coordinations verticales et horizontales en vue de travailler sur la connaissance mutuelle des équipes pédagogiques : mise en place d'un listing des enseignants, élaboration d'un tableau comprenant l'ensemble des unités d'enseignement, des cours et des principaux concepts vus en cours.

Le comité des experts invite l'équipe pédagogique à poursuivre en ce sens sur le volet des pratiques pédagogiques en vue du renforcement d'une culture pédagogique commune. Une coordination transversale serait à cet effet bénéfique.

- 2 Le travail de mise en harmonisation des fiches de cours et des grilles d'évaluation est bien engagé. Le comité des experts ne peut qu'encourager l'équipe enseignante à poursuivre cette démarche en la systématisant, et en distinguant les plans de cours, les syllabus et les grilles d'évaluation ainsi qu'en spécifiant les niveaux de compétence à atteindre.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés] et [Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 3 La formation correspond au profit professionnel et respecte les dispositions légales. Elle allie théorie et pratique de qualité. Son approche multidisciplinaire est particulièrement appréciée par les étudiants et les professionnels. Cela constitue un point fort du programme et favorise l'adaptabilité des étudiants sur les lieux de travail. Ces derniers sont fiers de leur formation et les professionnels en reconnaissent la qualité.
- 4 Différents dispositifs sont mis en place dès le premier niveau pour favoriser la réussite des étudiants. Ainsi, il existe une unité « méthodologie spécifique » permettant notamment d'acquérir une connaissance informatique rapide ; une unité « découverte de la profession », permettant d'avoir une vue d'ensemble de tous les secteurs mais aussi de travailler sur les relations de groupe et le projet professionnel. La pédagogie active dispensée par les enseignants, est réutilisée dans le milieu professionnel, ce qui est particulièrement apprécié par celui-ci.
- 5 L'organisation de l'épreuve intégrée est réalisée de façon conjointe tant dans la répartition des sujets entre promoteurs que du point de vue des outils développés. Ainsi, l'équipe pédagogique s'est investie pour accompagner fortement les étudiants : mise en place d'un séminaire d'encadrement, élaboration d'un vade-mecum et d'un carnet de route (informations, diffusion et formalisation des consignes), etc. Une grille d'évaluation a aussi été réalisée. Chaque membre du jury (directions, enseignants et représentants du monde professionnel) en dispose et doit la renseigner.

- 6 La préparation dispensée est donc importante pour lutter contre le taux d'abandon à cette épreuve, une part non négligeable d'étudiants préférant en décaler le passage. À cet effet, le comité des experts invite l'équipe pédagogique à réfléchir à la pondération des autres travaux de troisième niveau.
- 7 L'organisation, la progression et l'accompagnement relatifs au stage sont clairs pour le comité des experts. Toutefois, les modes de fonctionnement sont apparus fort différents selon les niveaux, c'est un point sur lequel le comité des experts invite l'équipe pédagogique à réfléchir : pertinence et complémentarité.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 8 Le *feed-back* formulé aux étudiants ne leur permet pas systématiquement d'identifier leurs points forts et leurs faiblesses. À ce titre, il serait utile d'ajouter une description des niveaux de compétence dans l'évaluation.

RECOMMANDATIONS

- 1 Poursuivre le travail d'harmonisation des fiches de cours et des grilles d'évaluation.
- 2 Développer une culture pédagogique commune.
- 3 Favoriser une coordination transversale pour développer une vue collective sur les contenus de formation.
- 4 Veiller à harmoniser les modes de fonctionnement des stages aux différents niveaux de formation.
- 5 Intégrer une description des niveaux de compétence dans l'évaluation des acquis d'apprentissage.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 L'équipe enseignante est perçue comme particulièrement dynamique, à l'écoute et appréciée des étudiants. Ce constat est partagé par le comité des experts. Il invite toutefois les équipes, pour faire écho aux recommandations évoquées précédemment, à favoriser les formations communes à la pédagogie d'adultes et harmoniser ainsi les pratiques devant les étudiants.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 2 Les locaux sur le site de Nivelles sont récents et spacieux, ceux sur le site de Louvain-la-Neuve, de construction plus ancienne ne sont pas initialement des locaux d'enseignement, mais ils répondent globalement aux besoins de la formation. Le seul point à souligner concerne l'agencement des salles sur le site de Louvain-la-Neuve qui peut parfois être inadéquat pour les travaux de groupe ou les activités artistiques.
- 3 Un accès aux ressources documentaires est possible sur les deux sites, pour celui de Louvain-la-Neuve, les étudiants peuvent bénéficier des bibliothèques de l'UCL.
- 4 Deux plateformes TIC coexistent et ne facilitent pas la cohérence, le partage et la diffusion des informations. Les deux établissements doivent pouvoir adopter une solution qui du point de vue des utilisateurs (enseignants, personnels administratifs et étudiants) permette d'accéder à un espace commun de communication et d'information.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 5 Le dossier d'autoévaluation soulevait des difficultés de gestion administrative entre les secrétariats des deux sites, dues à l'éloignement, l'absence d'outils de gestion communs et à des pratiques différentes. Lors de la visite, les entretiens ont montré que ces difficultés avaient été mises à plat et l'organisation des secrétariats revue et améliorée. Les remontées des étudiants en la matière ont favorisé la mise à plat du fonctionnement.

Ainsi, plusieurs points ont été revus :

- les étudiants s'inscrivent au CPF B pour les UE dispensées sur ce site et inversement à l'IPFC. Lors des réunions d'information, les étudiants ont communication de la procédure ou alors quand ils reçoivent leur attestation de réussite, ils disposent également de la procédure d'inscription (dates, documents à prévoir, etc.) ;
- la communication des résultats entre les deux centres a été fortement améliorée. À l'issue de chaque délibération, les PV sont transmis à l'autre centre ;
- Les justifications d'absence qui soulevaient encore des interrogations ont également trouvé clarification.

Le comité des experts tenait à souligner ces points d'amélioration et à encourager la poursuite de cette démarche.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 6 Des données concaténées existent et ont été transmises au comité des experts. Un tableau de bord commun aux deux établissements a été élaboré pour suivre notamment les inscriptions et les abandons. L'objectif de suivi est clair « augmenter les taux de diplomation ». Le comité des experts invite la section à poursuivre et enrichir cette démarche.

RECOMMANDATIONS

- 1 Poursuivre le travail d'harmonisation des règles de gestion administratives entre les deux sites.
- 2 Développer des actions de sensibilisation à la pédagogie d'adultes communes aux équipes enseignantes des deux sites.
- 3 Mettre en place un espace commun et partagé d'information et de communication.
- 4 Poursuivre et enrichir les données nécessaires au pilotage du programme.

Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué une autoévaluation du programme de façon participative, approfondie et validée

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation], [Analyse SWOT] et [Plan d'action et suivi]

- 1 Une commission d'évaluation interne (CEI) a été mise en place et s'est réunie cinq fois tout au long du processus. La démarche a été participative, mobilisant l'ensemble des acteurs des deux sections. Des questionnaires leur ont été transmis pour recueillir leur avis sur le fonctionnement du programme. Tous ceux rencontrés lors de la visite, y compris les professionnels et les étudiants, ont reçu le dossier d'autoévaluation et ont eu la possibilité de le lire. Il est intéressant de constater que cette démarche a aussi contribué à l'objectif « former les étudiants à être un acteur social », en leur permettant d'être des acteurs de l'évolution de la formation.
- 2 Le rapport est extrêmement clair. Il pose des éléments de constats sur le programme et a permis de faciliter le travail des experts en amont de la visite.
- 3 L'analyse Swot et le plan d'action mériteraient d'être précisés, notamment sur le plan pédagogique, les équipes s'étant principalement concentrées sur le diagnostic des quatre années de mise en place.

RECOMMANDATION

- 4 Préciser le plan d'action sur le volet pédagogique et spécifier les responsabilités pour chaque action.

CONCLUSION

Le comité des experts a été particulièrement intéressé par la capacité des équipes, à porter un diagnostic très clair sur le programme, au regard du peu d'années d'existence, et à mettre en place les mesures pour en améliorer le fonctionnement. A ce titre, l'autoévaluation a été un facteur d'accélération du changement.

Par ailleurs, au regard des caractéristiques propres de chacune des institutions, le comité des experts salue l'investissement des équipes de direction et enseignantes pour construire une véritable codiplomation et non une simple juxtaposition de pratiques existantes.

Certes, des points sont encore à améliorer comme le mode de fonctionnement des stages ou bien l'information administrative donnée aux étudiants..., mais le comité des experts ne doute ni de la volonté ni du dynamisme des équipes pour y remédier.

Le bachelier en Éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif offert en codiplomation par le CPF et l'IPFC est relevé par le comité des experts comme un cursus de qualité.

EN SYNTHÈSE

| Points forts | Points d'amélioration |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Capacité forte du programme évoluer et améliorer les processus en place⇒ Dynamisme de l'équipe enseignante et de la direction⇒ Coordinations pédagogiques actives⇒ Démarche qualité formalisée et inscrite dans le fonctionnement de l'établissement⇒ Forte préparation à l'épreuve intégrée | <ul style="list-style-type: none">⇒ Une coordination transversale peu présente⇒ Une culture pédagogique commune peu développée⇒ Des règles de fonctionnement des stages peu harmonieuses entre les deux sites⇒ Une absence de plateforme TIC partagée⇒ Un plan d'actions imprécis |

| Opportunité | Risque |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Demande professionnelle accrue du métier d'éducateur spécialisé | <ul style="list-style-type: none">⇒ Formation développée dans de nombreux établissements |

| Récapitulatif des recommandations |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1 Poursuivre le travail fortement engagé de coordination en se focalisant sur le volet pédagogique.2 Développer la connaissance réciproque des métiers des enseignants et des professionnels et la valorisation du bachelier à destination de ces derniers.3 Développer une culture pédagogique et des actions de sensibilisation à la pédagogie d'adultes, communes aux équipes enseignantes des deux sites.4 Veiller à harmoniser les modes de fonctionnement des stages aux différents niveaux de formation.5 Intégrer une description des niveaux de compétence dans l'évaluation des acquis d'apprentissage.6 Poursuivre le travail d'harmonisation des fiches de cours et des grilles d'évaluation.7 Créer un réseau des anciens étudiants.8 Développer le lien enseignement-recherche.9 Poursuivre le travail d'harmonisation des règles de gestion administratives entre les deux sites.10 Mettre en place un espace commun et partagé d'information et de communication.11 Préciser le plan d'action sur le volet pédagogique et spécifier les responsabilités pour chaque action. |



Le Brabant wallon

Évaluation du cluster
Psychologie, Logopédie, Éducation
2015-2016

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Aucune remarque n'est à formuler de notre part. Bien au contraire, nous vous remercions vivement pour le rapport établi. Celui-ci nous satisfait pleinement.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique
dont dépend(ent) le(s) entité(s)

Jean-Luc DUNEUVIER
Directeur,

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation

GERARD BARTARIN

Béatrice Henne
Directrice du C.P.F.B.
Louvain-la-Neuve

pour Sylvie Dony
(en maladie)

M. D'raese
Assistante qualité